

MAIRIE DE BONNEUIL 36310

.....

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 07

Présents : 07

Votants : 07

2021/008 Séance du 02 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le deux mars

Le Conseil Municipal de la Commune de BONNEUIL (Indre) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DIEZ POMMARES Robert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 février 2021

Présents : MM. DIEZ POMMARES, PATRIGEON, PEDRASSI Maurice, LEFAVRE et Mmes GERBAUD, PEDRASSI Mireille, MAIGNAN

Excusé : néant

Mmes PEDRASSI Mireille et MAIGNAN Marilyne ont été élues secrétaires de séance.

Objet : Avis de la commune de Bonneuil concernant la demande d'autorisation unique présentée par la Société d'exploitation éolienne de Beaulieu pour l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Beaulieu

Monsieur le Maire rappelle que sur la commune de Beaulieu se déroule une enquête publique relative à la demande d'autorisation unique présentée par la Société d'exploitation éolienne de Beaulieu pour l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Beaulieu.

Les communes limitrophes et dans un rayon de 6 kms doivent donner un avis pendant la durée de l'enquête et avant le 2 avril 2021. Tout le monde a lu la synthèse fournie par mail le 19 février 2021.

Monsieur le Maire pose la question « êtes-vous favorable à la demande d'autorisation unique présentée par la Société d'exploitation éolienne de Beaulieu pour l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Beaulieu »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote : 2 pour, 4 contre et 1 abstention, de fait, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la demande d'autorisation unique présentée par la Société d'exploitation éolienne de Beaulieu pour l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Beaulieu

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

Bonneuil le 05 mars 2021

CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis à la Sous Préfecture le

Publié, affiché ou notifié le

15 MARS 2021



Le Maire,

[Signature]

Le Maire,

DIEZ POMMARES Robert.

[Signature]

